

09/04/2015

N7



**INTERSYNDICALE SNE-FSU EFA-CGC
PERSONNELS CONTRACTUELS DE L'ONCFS**

**ASSEMBLEE GENERALE DES
PERSONNELS CONTRACTUELS**

Le mercredi 8 avril 2015, les personnels contractuels de l'ONCFS se sont réunis en assemblée générale à la base administrative de St Benoist (78) pour décider de la poursuite ou non du mouvement social.

Faisant suite au courrier daté du 02 Avril 2015 de F. ROL TANGUY, Secrétaire Général du MEDDE, adressé au Directeur Général de l'ONCFS, annonçant l'accord du guichet unique pour les revendications portées par les contractuels.

Et devant la garantie par Monsieur Alain GUIBE, Directeur Financier de notre établissement que la rétroactivité concernant les primes sera effective au 01 janvier comme il avait été demandé.

Les personnels après s'être largement exprimés ont voté.

Le vote portant sur : « à l'aune des informations apportées et dans l'attente de la sortie de l'arrêté, êtes-vous pour la suspension du mouvement social, pour une durée illimitée, à compter de ce jour ? »

Le vote : POUR à l'unanimité moins 5 abstentions

Le mouvement social est donc suspendu

Les personnels présents ont une nouvelle fois, remercié leurs collègues de la division du permis de chasser pour leur implication dans l'action qui a permis d'ouvrir des négociations ainsi que les deux organisations syndicales pour leur accompagnement dans ce mouvement social.